Le Comité Directeur vous informe

Nouveaux Codes d'accès au club pour 2024.

Vos badges ont été remis à jour automatiquement, si souci d'accès ? en faire part par mail au club, et comme annoncé, les codes d'accès au club **changeront aussi le mardi 09 janvier** 2024.

Attention, le cadenas du club est marqué avec de la **couleur orange**, car le kart a installé le **même cadenas** que le nôtre… donc, **entrée commune avec le kart**.

Législation & **SIA**

Pour le moment, **rien de changé**, les clubs sont convoqués mi-janvier en préfecture par la direction de la SIA pour avoir une information sur le projet…. Pour le moment, tout se fait en procédure papier, **jusqu'à nouvel avis**.

Théoriquement, les tireurs sportifs **devraient** pouvoir gérer leur propre accès à leur compte SIA, mais cela, *théoriquement*, cette mesure a déjà été repoussée plusieurs fois dans le passé, ….

Déjà les chasseurs se voient accorder une rallonge du délai…. qui était à *« fin décembre 2023… »*…donc à suivre…

Attention, le *service des armes* de Loire Atlantique *(44),* **a changé d'adresse**, il n'est plus sur l'île Beaulieu, mais il est revenu à la Préfecture de Nantes, **06 quai Ceineray,**
Bureau réglementation des armes, **BP 33515, 44 035 Nantes cedex 01.**

Mot du Président

Bonjour à tous,

En cette nouvelle année 2024, je tiens à vous adresser mes vœux les plus chaleureux, ainsi qu'à vos proches. Que cette année soit synonyme de succès, de progrès et de moments exceptionnels pour chacun d'entre vous.

L'année qui vient de s'écouler a été riche en défis et en succès partagés. Nous avons travaillé ensemble pour promouvoir la sécurité, et le confort dans la pratique du tir sportif. Je suis fier des réalisations de chacun de vous et de l'esprit d'équipe qui nous anime.

En 2024, nous envisageons de poursuivre notre engagement sur l'amélioration de nos installations notamment les pas de tirs 50m et 300m. Nous continuerons à organiser des événements stimulants, des compétitions amicales passionnantes et des sessions de formation de haute qualité.

Par ailleurs, nous demeurerons attentifs aux évolutions législatives et réglementaires concernant le SIA. Il est essentiel que nous soyons informés et nous vous accompagnerons dans les démarches.

Je tiens remercier tous les sociétaires qui ont donné de leur temps pour le club en 2023 au profit de nous tous !

En aidant lors des formations, aux travaux, lors de nos concours de tir et lors des animations diverses du club.

Bien entendu, je les encourage à continuer et j'invite les autres sociétaires à donner aussi de leur temps pour que le club puisse continuer à progresser et à vivre.

Sans bénévole pas de club, nous sommes tous concernés.

Merci à toutes et tous pour votre engagement !

Je vous souhaite à tous une année 2024 exceptionnelle, pleine de réussites et de moments inoubliables sur les pas de tir.

Bien à vous,

Thierry FONTENEAU
president.arquebusiers.ancenis@gmail.com

*Planning mis à jour **05 janvier**, n'est qu'un **PRéVISIONNEL**, il est **INCOMPLET** !*
*D'autres activités **viendront s'y ajouter**.*

	JANVIER *2024*		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI
1	L	1	J	1	V	1	L	1	Me
2	M *MAINTENANCE*	2	V	2	S *TSV*	2	M *MAINTENANCE*	2	J
3	Me **300m**	3	S *TSV* **Tir de Chasse**	3	D	3	Me	3	*V*
4	J	4	D	4	L	4	J	4	S **FORMATION**
5	V	5	L	5	M *MAINTENANCE*	5	V	5	D
6	S *TSV* **Tir de Chasse**	6	M *MAINTENANCE*	6	Me	6	S **FORMATION**	6	L
7	D *TSV*	7	Me	7	J	7	D	7	M *MAINTENANCE*
8	L	8	J	8	*V*	8	L	8	Me
9	M *MAINTENANCE*	9	*V*	9	S *TSV*	9	M *MAINTENANCE*	9	J
10	Me **300m**	10	S **FORMATION**	10	D	10	Me	10	V
11	J ***armurerie Gilles***	11	D	11	L	11	J	11	S
12	*V*	12	L	12	M *MAINTENANCE*	12	*V*	12	D
13	S *22lr 50, 200m* **I S R & Hunter**, *300m G /cal*	13	M *MAINTENANCE*	13	Me	13	S	13	L
14	D *TSV*	14	Me	14	J **PLATEAUX**	14	D	14	M *MAINTENANCE*
15	L	15	*J stand fermé * T/Admi*	15	V	15	L	15	Me
16	M *MAINTENANCE*	16	V	16	S **FORMATION**	16	M *MAINTENANCE*	16	J
17	M *T/Admi*	17	S *TSV*	17	D *TSV*	17	Me	17	V
18	J **300m** **PLATEAUX**	18	D	18	L	18	J	18	S
19	V	19	L	19	M *MAINTENANCE*	19	V	19	D
20	S **FORMATION**	20	M *MAINTENANCE*	20	Me *T/Admi*	20	S	20	L
21	D	21	Me	21	J	21	D	21	M *MAINTENANCE*
22	L	22	J ***armurerie Gilles*** *??*	22	V	22	L	22	M
23	M *MAINTENANCE*	23	V	23	S *TSV*	23	M *MAINTENANCE*	23	J
24	Me **300m**	24	S **PLATEAUX**	24	D	24	Me	24	V
25	J	25	D *TSV*	25	L *T/Admi*	25	J	25	S **PLATEAUX**
26	V	26	L	26	M *MAINTENANCE*	26	V	26	D
27	S **vide râtelier** **PLATEAUX** *T / Western*	27	M *MAINTENANCE*	27	M **Rass A Bzh**	27	S	27	L
28	D *TSV*	28	M	28	J **Rass A Bzh**	28	D	28	M *MAINTENANCE*
29	L	29	J	29	V **Rass A Bzh**	29	L	29	Me
30	M *MAINTENANCE*	*15*	*J stand fermé **	30	S **Rass A Bzh**	30	M *MAINTENANCE*	30	J
31	M		*Sauf 10m et 25m*	31	D *TSV*			31	V

FERMETURE **du stand tous** les **M A R D I S** pour travaux d'entretien/maintenance.
*300m fermé le 17 Janvier, 20,25, mars, 10, 11, 24, 25 septembre, 01,02 octobre **2024** = tirs administratifs*
*Et aussi, autres jours, avec restrictions de tir **=> consulter vos mails & affichage**, merci.*
*Lors du **tir Plateaux qui est sur la journée, donc** = 50m, 100m, **200/300m FERMés.***
Le stand de tir sera fermé le jeudi 15 février, sauf 10 et 25mètres.

Compétitions */concours officiels*

*Concours **10m** régional les Herbiers 13, 14/01/**24, France** Tarbes du 12 au 17/02/24, **CdFc** régional, Tiercé, 04/02/24, National 16, 17/03/24 Haguenau, **Armes Anciennes**, départemental, Snt, 09/03/24, régional 13, 14 /04 /24 à Doué, **France**, Volmerange, 16 au 19/05/24, **TAR**, départemental 25&50m, Snt23/03/24, 200m Ancenis, 24/03/24, régional Doué, 11, 12/05/24, **France,** Vitrolles, 14 au 16/06/24, **25&50m départemental**, la Baule, régional 31/05/24, 01, 02/06/24, St Nazaire, **France**, Moulins, 03 au 10/07/24.*

ACTVITES du CLUB

Pensez à réserver, vous inscrire par mail pour les activités suivantes, merci.

Tir avec arme profil chasse, *cal 12,* canons lisses ou rayées …

Le **samedi 06 janvier, 03 février** de **14h00** à **16h30** *environ*
avec Sébastien, Gaël et Philippe, sur ***Réservation uniquement à arquebusiers.ancenis@free.fr***
Au niveau des munitions, vous devez apporter vous-même vos munitions.
Vous pourrez tirer des **cartouches à balles plombs, à chevrotines, *slugs* ,** *etc….*

Bien sûr, vous pourrez apporter vos balles de chasse habituelles, pour juger et régler éventuellement vos fusils, sur des cibles classiques.
Des **gongs adaptés** seront aussi disponibles pour cette séance.

Merci de prévoir **votre agrafeuse pour fixer votre cible,** si besoin.
La séance aura lieu au bout du 300m, donc 300m sera fermé au tir.
C'est ouvert aux sociétaires **en 1er & 2ème club**, même **aux débutants**.
Débutants acceptés. N'oubliez pas **casque *et lunettes obligatoires***.
Attention, rappel :
Ce type de tir à l'arme de chasse, n'est possible qu'avec ***un moniteur de tir du club*** *et uniquement, au pied du 300m.*
A défaut, cela constitue une faute grave qui entraine l'exclusion du club.
La sécurité impose une vigilance particulière face aux risques de ricochets que peut engendre ce type de tir.
Participation entretien & ciblerie ***2€ . Merci d'indiquer votre venue par mail*** *au club pour vous accueillir au mieux.*

Séances de **Perfectionnement** au **tir :**

Mercredis, de **14h00 à 17h**. Pas de niveau requis, avec **Clément,** pour les **débutants** *(ou faux débutants.)*
Location d'armes 10m possibles.
Mercredis, de **17h à 18h**. Avec **Christophe Boudine** entraineur national FFtir, qui vous offre la possibilité de le rejoindre **au 10m**, pour vous perfectionner en technique de tir, essayer de tirer autrement. ***Réservées aux sociétaires en 1er club/APA.*** *La technique de tir enseignée est applicable aux armes de* ***25m à 300m,*** *et au-delà…*
Séances sur les mêmes jours, de **18h à 19h** réservées aux **compétiteurs** en 1er club/APA.
Et certains samedis matin **sur réservation**.

Idem pour le **50/100m, 4.5** & ***22lr***, de **14h00 à 17h00**. Pas de niveau requis, *avec Philippe&****Clément***

Rappel, les samedis matins, accès au perfectionnement au **tir 10m***(sans moniteur)*

et prêt de tablettes pour vos tirs avec les caméras du 200m.

Les samedis matin de 09h à 11h30, **Christian BESNARD** assure une permanence sur Rdv/texto,
son tel : **06.30.88.65.85,**
Christian est en mesure de mettre à votre disposition les armes du 10m, avec ventes de cibles, munitions, prêt des tablettes pour vos tirs à 200m.

Merci d'annoncer votre venue par texto*/tel, au préalable, pour que Christian ne se déplace pas pour rien…*

Perfectionnement au tir arme de poing à 25m

Tous les MERCREDIS &*Métal Shooting**(tir sur gongs 25m),* et ***en sus,*** **mise à jour de votre carnet de tir**, avec ***Mike*** de **14h30 à 17h30.**
Si vous avez du mal à tirer à **l'arme de poing** ? si vous voulez vous **perfectionner** pour accéder à d'autres disciplines ? …
Venez demander conseils et vous faire aider. *Cette aide est gratuite, bien que très précieuse !*

Perfectionnement et Accès au **Pas de Tir 300 mètres**, ***T.L.D***,

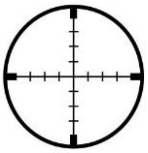

C'est toutes les semaines sur ***02 jours possibles/mercredis et dimanches***, *avec de l'aide pour régler vos lunettes de tir à toutes distances.*

Les **mercredis** **de 09h30 à 15h30 environ, 10, 24, 31 janvier 2024.**
Et jeudi 18 janvier 2024.
Contactez **Jean-Louis et Yannick**, *sur* ***R.d.v*** **:** *06 81 99 59 83, Réservation obligatoire.*

On vous aidera à **régler vos armes et vos lunettes** que ce soit à de 50m à **200m** *et* **300mètres !**

Les **dimanches** de **08h30 à** 11h30 avec André *sur* ***R.d.v*** *:* **06 71 06 57 60.**
Ces créneaux de tir sont ouverts aux sociétaires **en 1er & 2ème club** et **les extérieurs** en **ticket jour***(15€).*

Les **PERMANENCES** avec locations armes,

Les **MERCREDIS** de 10h00 à 19h00, avec *Philippe&Clément*,
sur ***R.d.v*** **:** *arquebusiers.ancenis@free.fr*.
Les **DIMANCHES matin**, de 08h30 à **11h30**, avec **André**, *sur* ***Rdv*** ***: 06 71 06 57 60,*** avec accès/location armes du club *et* **mise à jour carnet de tir**.

Samedi 13 janvier, matchs 22lr.

04 types de matchs **amicaux possibles**, à 50m et 200mètres **& 300**mètres *Pc Percussion Centrale (30,8 etc..) « MDR/T.L.D »*, **09h à 11h30**

1) Nouveau à 50mètres, 22lr ISR, *International Service Rifle (ISR)*, Carabine réglementaire d'origine militaire en 22lr.

Le match se tir en 30minutes, en **30 coups**, **10 coups** sur quatre cibles. Essais libres, **position couchée,** 50mètres, avec une carabine à **visée métallique** ouverte ou œilleton.
N'hésitez pas à tester y compris avec **armes du club** !
Participation ciblerie : 02€

2) A 50mètres, 22 Hunter/Rimfire, *version loisir ouvert à toutes et tous, seul le1er carton compte !*
Tirer avec **VOTRE** carabine **22lr** à lunette sur 25 *ciblettes/blasons* à **50m**. **Appuis avant arrière habituel**, une balle par cible en 30 minutes, essais compris. **S'inscrire par mail** à arquebusiers.ancenis@free.fr
Participation : 02€

3) A 200mètres, *(MRTLD)* ***22lr***
Il s'agit de tirer en 30minutes, 15 cartouches de match avec **votre** carabine 22lr, sur **3 cibles différentes**, Essais libres, durant le temps des 30 minutes, appuis que sac de sable du club, sac à dos/musette, etc… pas d'appui arrière. *Cibles : ref Gef 34x34cm (visuel débute au 7)*
Participation : 02€

4) A 300mètres, il s'agira de tirer en 30minutes, 15 cartouches de match avec **votre** carabine à percussion **centrale,** *308, 6.5, 222 etc…* , sur **3 cibles de match**, essais : nombre de cartouches libre, dans la limite des 30'. Appuis avant bipied, appuis arrière *monopod* ou autres. *Cibles : ref Gef 34x34cm (visuel débute au 7)*
Participation : 03€
Une série par heure *: 9h, 10h, 11h, merci de préciser votre choix, et si* ***tireur droitier ou gaucher ?***

Nom …… Prénom ……club :……
Nom de l'arme ……Nom de la lunette : ……
Grossissement : ……. Marque des **munitions utilisées** pour ce tir : ……

Un classement combiné 22lr, 50m et 200m sera réalisé et un combiné 22lr + calibre percussion centrale 300m !

Pensez à réserver, vous inscrire par mail pour les activités suivantes

Vide Râtelier, samedi 27 janvier de 09h00 à 12h00, *environ.*

Voilà une occasion unique pour se débarrasser des armes qui restent au fond de votre coffre, du matériel de tir ou de rechargement qui encombre vos étagères ! …

Si vous ***êtes nouveau tireur au club ?***
C'est aussi, l'occasion unique de commencer à s'équiper ! …
Vous aurez le tireur en face de vous et le stand pour tester *les dires* du « vendeur » sur la qualité de son matériel !....
Si vous avez des armes, des accessoires, du matoss de rechargement, des livres, des vêtements, etc….

Amenez le tout ce Vide Râtelier, est fait pour vous ! *Vous disposerez d'une table pour exposer vos affaires, et du stand de tir pour les faire essayer, après les tirs ! Une bourse faite pour les tireurs, par des tireurs !*

Présence à vos côtés de ***l'armurerie RDS !***
Le spécialiste du silencieux ! *Venez lui demander conseil*
pour vos ***armes d'épaule et de poing !... Il pourra enregistrer vos achats/ventes réglementairement.***
Accès autorisé uniquement aux licenciés FFtir, *entrée gratuite.*
Pour une vente/achat vous DEVEZ prévoir copies sur papier de votre CNI, licence et formulaires détentions
Nota : le pas de tir 10m sera fermé toute la journée au tir.
Pensez à réserver vos tables de vente par mail au club !

Tir Western, samedi 27 janvier !

de 14h à 16h30 maxi
Il était une fois dans l'ouest *au… Pays d'Ancenis….*
Organisé par les ***Tireurs Vachers Armoricains (TVA),***
En tenue civile, « western », en sabot, port du short ou du kilt « facultatif »….
Mais votre bonne humeur est obligatoire !
Apportez votre ***six coups*** *à poudre noire, votre* ***Winchester/Marlin et votre coach Gun ou fusil de chasse en 12, 16, 20 plomb de 7 ½ max.***

Utilisation armes du club possible …. sur réservation
Activité de tir de loisir accessible aux tireurs en formation comme aux tireurs confirmés
Participation si usage armes du club ***5€****,* ***armes perso : gratuit.*** *Prévoir casques et lunettes !*
Pensez à réserver votre venue par mail au club !

Tir PLATEAUX *réservé aux licenciés F.F.tir, 1er & 2ème club.*

Samedis 27 janvier, 24 février, de 09h à 17h, *débutants : matin, « moins débutants »= l'après-midi…*
Le Jeudi 18 janvier, de 14h à 16h
Réservations/renseignements, par texto auprès d'Alexandre : **07.49.26.26.12**.
Cartouches du club et les fusils du club sont disponibles sur site.
Il reste encore des places profitez-en !
Attention, AVANT de vous rendre au pas de tir plateaux,
Rappel : vous **DEVEZ** ***pointer*** **votre licence dans le bâtiment d'accueil !** *Relire règlement sur ce point, merci*
Les pas de tir 50m, 200m sont fermés *durant les tirs plateaux.* ***Donc de 08h à 18h00.***

Tir Sportif de Vitesse *(T S V)*

Plusieurs dates seront prévues en 2024. *Consultez l'affichage du club.*
Comme d'habitude, merci d'indiquer à **Aurélien** votre présence ou votre absence à ces séances !
Mise à jour carnet de tir possible lors de la séance de TSV. **Tsv Ancenis** : *tsv.ancenis@gmail.com*
(Attention : ***300m fermé*** *lors du TSV),* **Spectateurs acceptés** *(avec casques,* ***lunettes****)*
C'est ouvert aux sociétaires **en 1er et 2ème club**.
Contactez Aurélien : *07 81 88 13 16 pour avoir des informations.*

Formation du club : 20 janvier, 10 février, 16 mars, 06 avril, 04 mai, 01er juin ...

Nous accueillerons 07 nouveaux sociétaires qui étaient en liste d'attente pour cette édition.
Bienvenue à eux !
Bien pensez à passer vos badges au lecteur optique, **lors** des formations et lors de vos passages **HORS** formation !
Relire règlement intérieur !

Surtout, n'hésitez pas à venir vous entrainer lors des permanences, c'est important pour réussir votre saison au club !

Rappel bis …
A la formation de décembre, lors du Qcm, plusieurs sociétaires ont été mis en difficultés, car ils n'avaient pas ouvert la documentation fftir et du club !.... Dommage….

Ce qu'il s'est passé au club …

Le 09 décembre, La section TSV des Arquebusiers du Pays d'Ancenis s'est déplacée à Niort

Il s'agissait d'une compétition amicale ou l'équipe a pu se mesurer à une cinquantaine de tireurs.
Nous avons engagé des tireurs dans plusieurs catégories d'âge et dans plusieurs catégories d'armes, avec ou sans optique, etc…
Le match était composé de six stages*(situations)*
Nous avons profité de la compétition pour créer des liens avec d'autres sections pour pouvoir se retrouver pour des entraînements ou des compétitions ultérieures. L'ensemble de l'équipe a passé un excellent weekend,
Je tiens à souligner l'excellent résultat de Fabien, notre Moniteur arme longue qui finit premier en arme longue.

L'ensemble des tireurs de la section ont des bons résultats, et finissent en haut du classement de leur catégorie d'âge et d'armes.
Bonne année et meilleurs vœux !

A VENDRE pistolet 10m en 4.5 à plombs, *recommandé par le club !*

Pistolet à air comprimé de compétition GAMO Compact 4.5 mm - 3.67 J
299€uros

chez armurerie Gilles à Flers(61)

Pistolet à air comprimé de compétition GAMO Compact 4.5 mm - 3.67 J (armurerie-gilles.com)

Intrusion dans la vie privée des tireurs, source : site UFA/Antac

par Jean Pierre Bastié président de l'UFA, Jean-Jacques BUIGNE fondateur de l'UFA, Michaël Magi vice Président de l'UFA
Nous avons été alertés à plusieurs reprises, par la diffusion d'un document très invasif pour la vie privée des détenteurs légaux d'armes à feu. Les réseaux sociaux en ont eu connaissance et se sont enflammés avant de se tourner vers l'UFA. Il s'agirait d'informations et documents supplémentaires à fournir pour une demande d'autorisation de détention de catégorie B.
*Voici, ci-après,(**fin texte**) le document reçu par les demandeurs.*
*Dans le cadre d'une demande de détention d'arme de catégorie B, **l'autorité préfectorale diligente une enquête de moralité** pour « apprécier les motivations et le profil du demandeur/détenteur » : cela permet d'éclairer sur les suites à donner à la demande, en plus des habituelles vérifications comme la présence du demandeur au fichier TAJ [1] ou FINIADA [2]. Cette enquête est confiée aux forces de sécurité intérieure, et le demandeur peut être convoqué pour un entretien.*

Préalablement à l'un de ces entretiens, des détenteurs nous ont alertés avoir reçu le courrier ci-contre, qui exige de fournir une interminable liste de documents et informations, dont la plupart relèvent de la vie privée et n'ont strictement aucun lien avec le tir sportif. Cela va bien au-delà de ce que le Code de la Sécurité Intérieure exige pour un dossier de demande d'autorisation de détention. De plus, nombre de ces informations, notamment sur les armes détenues et les antécédents judiciaires, sont déjà connues par la préfecture.
Face à la mauvaise qualité du document, et l'absence de toute référence officielle, beaucoup de personnes ont d'abord pensé à une blague ou un faux document, notamment quand il a commencé à tourner sur les réseaux sociaux. En effet, il y a de quoi s'étonner, et nous n'en serions pas à la première rumeur totalement infondée lancée par « radio-stand » !
L'UFA a cependant tenu à mener son enquête, notamment en rassemblant et recoupant divers témoignages sur les réseaux sociaux, auprès de nos adhérents concernés, et de nos divers contacts. Il en ressort à notre grande surprise que ce document est bel et bien réel :

- *Ces demandes concernaient exclusivement une ville moyenne de province [3] et sa métropole, mais n'étaient pas généralisées à toute la France, ni même au département concerné.*
- *Cela était bien dans le cadre de l'enquête de moralité diligentée par la préfecture et menée par les forces de sécurité intérieure.*
- *Un agent des renseignements territoriaux serait l'auteur du document, qu'il aurait créé pour que les personnes interrogées aient toutes les informations qu'il demandait lors de l'entretien, car selon lui beaucoup ne savaient pas répondre à certaines questions posées, ou devaient chercher divers documents ou références pour répondre (date de naissance des parents du conjoint par exemple), compliquant donc la procédure et rallongeant les entretiens...*
- *Il s'agissait donc, en fait, d'une initiative personnelle et regrettable d'un fonctionnaire porté par un excès de zèle. Cette intrusion dans la vie privée des tireurs sportifs* ***est totalement hors cadre. Elle n'est absolument pas prévue par les textes.***

LISTE DES DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS À FOURNIR POUR LA DEMANDE DE DÉTENTION D'ARMES À TITRE SPORTIF

I/ Documents à photocopier (recto/verso) :
2 - Pour le demandeur :
- Copie livret de famille, carte nationale d'identité, permis de conduire
- CV, diplômes
- 2 dernières fiches de paie
- Extrait de mariage ou attestation du pacse
- Justificatif de domicile
- Documents relatifs au tir sportif (Licence, certificat médical, facture d'achat du coffre-fort, déclaration en préfecture des armes de catégorie C détenues. si chasseur (permis de chasse et attestation de validation en cours)

2 - **Pour le conjoint du demandeur** :
- Copie de la carte d'identité.

II/Fiche de renseignements à joindre aux documents photocopiés :
1 - **Pour le demandeur** : Préciser :
- Filiation des parents avec profession et domiciliation ;
- Nombre de frères et sœurs (nom, prénom, date et lieu de naissance, profession et domiciliation) ;
- Parcours scolaire (indiquer les années effectuées en primaire, collège, lycée, université ou autre) + diplômes obtenus ;
- Parcours professionnel (année par année) effectué jusqu'au dernier emploi occupé au jour de la demande, avec le salaire perçu pour le dernier emploi occupé ;
- Situation maritale : Marié (e), pacsé (e) ou célibataire – Indiquer si vous avez déjà été marié, pacsé ou union libre précédemment, et à quelle date ;
- Nombre d'enfants (voire autres enfants d'une précédente relation) ;
- Date d'emménagement dans le dernier domicile déclaré (montant du loyer et le nom du bailleur/ ou date d'achat de l'appartement/maison) ;
- Ressources du foyer (salaires des deux conjoints) ;
- Indiquer si connu (e) des services de police, de la justice, et si oui, précision des faits commis.

Pour le conjoint du demandeur :
- Indiquer la filiation du conjoint (date et lieu de naissance des parents, leur domiciliation) ;
- Profession actuelle avec date du début de l'activité et montant du salaire ;
- Indiquer si le conjoint a été précédemment marié (e), pacsé (e) ou en concubinage, et s'il y a eu des enfants , avec date du divorce, séparation ou annulation du pacse.

III/ Renseignements concernant la pratique du tir sportif :
- Date de dépôt de la demande de détention d'armes de catégorie B à la préfecture de la Somme ;
- Depuis quelle date vous êtes tireur sportif et dans quel club de tir, avec nom et prénom du président du club ;
- date et lieu de la visite médicale + nom du médecin pour autorisation de la pratique sportive ;
- Indiquer si pratique de la chasse ;
- Indiquer les armes de catégorie C détenues, avec date d'achat et auprès de quel vendeur. Indiquer les dates de déclaration en préfecture pour chaque arme détenu ;
- Indiquer la motivation en quelques lignes pour la pratique du tir sportif
- Indiquer les armes de catégorie B que vous voulez acquérir pour le tir sportif et auprès de quelle armurerie.